

LA LETTRE

L'UNSA Défense, faites la différence !

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02



Numéro 56
NOVEMBRE 2024

federation@unsa-defense.org portail-unsa.intradef.gouv.fr www.unsa-defense.org [@UnsaDefense](https://twitter.com/UnsaDefense) [UNSADefense](https://www.facebook.com/UNSADefense) [Unsa defense diffusion](https://www.youtube.com/channel/UC...)

EDITO

CHERES ADHERENTES, CHERS ADHERENTS, CHER(E)S COLLEGUES

Ne vous méprenez pas, surtout pas, il ne saurait être question pour cet éditto de novembre de douter ou de remettre en cause un principe de nos libertés fondamentales, celui de la liberté d'expression. Néanmoins reconnaissons parfois que la sémantique de l'expression politique pourrait constituer un début de tentation.

Prenons au hasard un ministre de l'Économie... démissionnaire de ses fonctions qui, après 7 années aux manettes de Bercy, nous laisse, on peut bien se le dire... un désastre budgétaire entraînant un projet de loi finances présageant d'un rasage en règle pour tous dès 2025. Pour autant, attention à ne pas juger trop vite, je vous connais. Sans doute avez-vous mal compris le message initial consistant à « *revivifier l'impact budgétaire en explorant avec détermination des pistes résolument engagées par le courage de la volonté d'un effort prioritaire conforté d'une valorisation incontestable et sans concession des caractères spécifiques de notre appareil de production afin de favoriser les choix de bon sens dans une perspective de long terme* ».

Tout bien réfléchi, en fait si, vous aviez bien compris, c'est sans doute qu'on vous l'avait mal expliqué dès le départ. Ne riez pas, ne vous moquez pas de ces formules auxquelles vous êtes et nous sommes, hélas tous habitués, au risque de trébucher sur une forme de discrimination qu'on appelle la « **Glottophobie** ». Cette stigmatisation linguistique qui consiste à exclure celles et ceux selon leur appropriation de la langue qui s'éloigne des normes. Quand cela relève d'un complexe de supériorité visible et caractérisé de l'auteur, ou de l'autosatisfaction comme dans le cas présent, vous disposez d'une petite tolérance à devenir pour un court instant « Glottophobe ». N'en abusez pas.

Pour en revenir à notre ex sémillant ministre de l'Économie, le voilà transféré vers d'autres cieux, ceux de l'enseignement... prof d'économie... en Suisse. Si si !! Parait même que 17 de ses étudiants seraient en interdit bancaire après seulement quelques semaines de cours. A vérifier. Imaginez une telle sommité en économie à la tête de l'équipe helvète de foot, développant une stratégie toute personnelle, celle dite du 4-4-2 version 'Optimisation budgétaire' : une aile gauche totalement dégarnie, un gardien complètement excentré à droite et une règle du hors-jeu entièrement revisitée. Non, décidément, la Suisse n'a pas vocation à accueillir toute la misère économique du monde.

Laurent TINTIGNAC - Secrétaire général de l'UNSA-Défense

Retrouvez le
nouveau site UNSA
Défense



unsa-defense.org

Budget 2025 des Armées

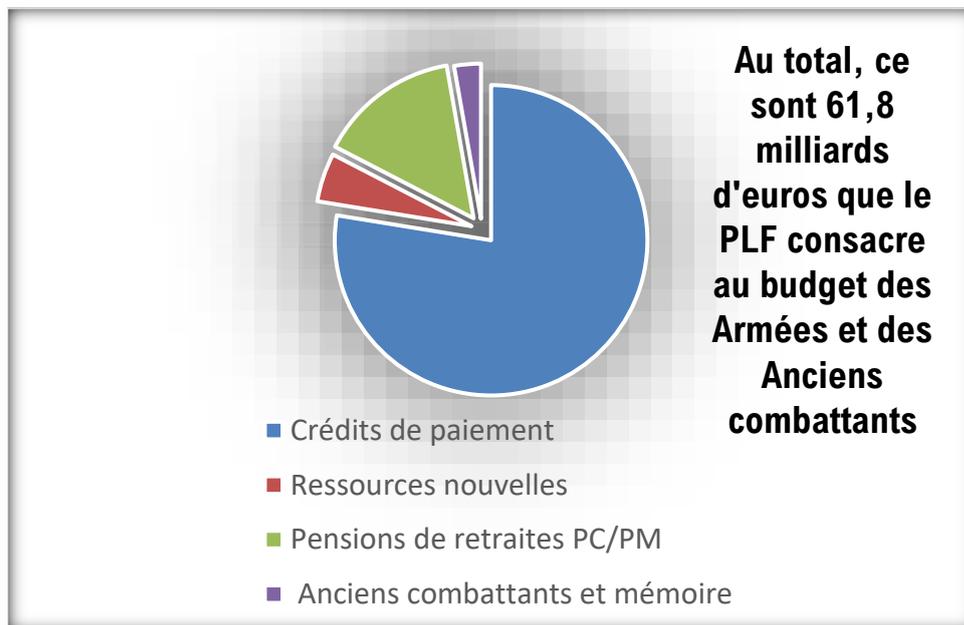
Conforme à la trajectoire LPM 2024/2030

Le mois d'octobre est traditionnellement celui de la présentation du Projet de Loi de Finances et celui des Armées n'échappe pas à cette règle annuelle. Quand bien même la Loi de Programmation Militaire 2024/2030 a été votée en 2023, chacune des annuités de cette LPM passe par le filtre des PLF annuels. Le premier Ministre a déposé le projet de loi de finances 2025 sur le bureau de l'Assemblée Nationale et après le parcours parlementaire de ce PLF, il pourrait être voté à mi-décembre dans les conditions politiques instables que nous savons depuis la dissolution de l'Assemblée Nationale et la nomination d'un nouveau gouvernement... après le désolant spectacle donné par les politiques, tous les politiques, durant les 50 jours qu'a nécessité cette nomination.

Trois grandes étapes ont marqué ce parcours « PLF 2025 des Armées » en présence des fédérations syndicales du MinArm

- ▶ La présentation par le Secrétaire Général pour l'Administration (SGA) et le Directeur de la DRHMD, du projet de budget de l'an 2 de la LPM.
- ▶ La présentation des mesures catégorielles de ce budget 2025.
- ▶ L'audition des fédérations syndicales du MinArm sur le PLF 2025 « Armées » par les député-es de la Commission de la Défense et des Forces Armées de l'Assemblée Nationale.

Pour l'UNSA, la reconduction du ministre des Armées à son poste dans la composition du nouveau gouvernement, présageait la nécessaire continuité et la progression du budget 2025 conforme à la Loi de Programmation Militaire. Le contexte international d'instabilité dans bien des zones du monde, dont le conflit en Ukraine sur le sol européen, le contexte géostratégique procédant d'une accélération exponentielle de l'intelligence artificielle, d'une sécurité sans cesse remise en question ou des attaques cyber, s'accommoderaient mal d'une diminution du budget des armées, garant de la souveraineté de la nation et de la sécurité de sa population comme de ses ressortissants partout dans le monde. Aussi le cap fixé par la LPM pour cette 2ème année d'exécution respecte l'initial et inscrit un budget à hauteur de 50,5 milliards d'euros (en crédits de paiement et hors pensions) dont 3,3 milliards d'€ de ressources nouvelles par rapport à la Loi de Finances Initiale 2024.



La répartition du budget 2025 par grande catégorie

- Equipements : 31,3 milliards d'€
- Masse salariale : 13,6 milliards d'€
- Fonctionnement : 4,8 milliards d'€
- OPEX/MISSINT : 0,75 milliards d'€

50,5 Md€



Les points clés de la mission Défense

- 139 M€ pour les mesures salariales dont 50M€ de mesures nouvelles et 89M€ d'extension en année pleine des mesures 2024.
- 27500 recrutements dont 4454 personnels civils.
- 221 M€ pour la réserve opérationnelle
- +8% concernant la dissuasion nucléaire
- 10,6 Md€ d'investissements sur les équipements
- 2,9Md€ au bénéfice du soutien des forces
- La préparation des forces intègre un budget de 7,8 milliards d'€ dont 5,9 Md€ dévolus au Maintien en Conditions Opérationnelles des matériels
- Le renforcement des infrastructures sera doté d'un budget de 3Md€
- Le budget consacré à l'intelligence artificielle sera augmenté de 100M€ en 2025 pour atteindre 300M€, celui pour les drones de 450 M€
- Le domaine des munitions sera renforcé à hauteur de 1,9 milliards d'€
- Le programme présenté au printemps par le Ministre des armées, intitulé « Fidélisation 360 » sera, lui, doté d'un budget de 265 M€

Cette annuité 2025 accentue l'effort de Défense sur les nouveaux champs de conflictualité : Espace / Renseignement / Cyber / Fonds marins / Innovation

Les mesures catégorielles

Un déséquilibre incohérent

Soumises elles aussi au vote du Projet de Loi de Finances 2025, les mesures catégorielles 2025 présentées par le directeur de la DRHMD se situent à hauteur de 139M€ dont 50M€ de mesures nouvelles. **L'UNSA répète ses propos tenus en séance du 23 octobre dernier, ce plan « catégoriel » reste déséquilibré, notamment pour les agents de catégorie C et B, pour les ouvriers de l'Etat, pour les cadres 'A historiques' et la démographie ne peut, à elle seule, expliquer des choix de mauvais sens.** L'UNSA n'est pas dupe des nécessaires efforts au bénéfice des métiers les plus en tension. Pour autant, ces agents « historiques » assument des fonctions essentielles au quotidien des armées et des femmes et des hommes en uniforme, que ce soit dans les domaines RH comme du soutien... il ne saurait être question pour l'UNSA, qu'ils soient une nouvelle fois les grands oubliés des mesures de reconnaissance qui doivent passer par des mesures catégorielles équilibrées et cohérentes.

Ces mesures sont à l'identique de celles proposées par le Premier Ministre, déséquilibrées sur le plan social.

Principales mesures pour les contractuels – Effet au 1er janvier 2025	
Revalorisation ASC 84-16	7 M€
Montée en puissance de l'AMIAD	1,4 M€
Politique salariale ICT-TCT (inclus levier 3)	9,2 M€
Reclassement grille DINUM 1 et 2 (une partie des grilles)	9,6 M€
Principales mesures fonctionnaires et ouvriers	
Evolution taux avancement des ouvriers	0,06 M€
Création statut « emploi fonctionnel directeur territorial »	0,012 M€
Mise à jour IRSSTS des ATMD conducteurs et chefs de garage	0,054 M€
Indemnité contrainte spécifique DRM – Etape 2	0,03 M
RIFSEEP des infirmiers de prévention SSA	0,06 M€
Clause de revoyure de l'IFSE des titulaires DGSE	0,40 M€
Création indemnité spécifique d'expertise et d'essai (IS2E)	0,09 M€
Revalorisation de l'indemnité sur site isolé (Ile du Levant)	0,29 M€
Revalorisation IFSE des ICD et TSEF de la filière technique et des AAE, SA et AA de la filière administrative	0,73 M€
Revalorisations indemnitaires en faveur des personnels enseignants détachés au MINARM	0,24 M€



Par-delà ces mesures MinArm, ce sont bien tous les agents publics qui paieront une facture publique présentée par le gouvernement qui cherche quelques 60 milliards d'euros dans le budget 2025. Il s'en défend mais c'est bien un budget de rigueur qui attend les agents publics en 2025. **Il y a donc à craindre, hélas sans vraiment de surprise, une absence de revalorisation salariale indiciaire (gel du point d'indice), une suppression de la GIPA (Garantie Individuelle de Pouvoir d'Achat) pour 2024 et pour 2025 est également en attente de sacrifice. Les sujets ouverts sous la précédente mandature risquent fort d'être remis sur le devant de la scène tels... la suppression des catégories, la rémunération au mérite, le licenciement des agents publics pour insuffisance professionnelle. Chacune et chacun ont également pu entendre ou lire les réflexions concernant le rajout d'un jour de carence, tout en augmentant les pénalités pour les congés de maladie ordinaire (CMO).**

Au 1^{er} novembre, le SMIC sera revalorisé de 2% par un effet « mécanique » et automatique lié à l'inflation. Cette mesure aura pour effet de faire passer le 'Minimum garanti de la Fonction Publique', c'est-à-dire les premiers échelons des grilles des catégories C, en dessous de ce minimum... de 6 centimes. **Dans sa grande générosité, le gouvernement s'apprête donc à verser à tous les agents concernés, une indemnité différentielle de 6 centimes d'euro par mois. Pour l'UNSA, c'est une aumône humiliante pour celles et ceux qui font, qui sont le Service Public. Une mesure indigente pour l'UNSA.**

Les organisations syndicales de la Fonction Publique vont se rencontrer afin de faire converger leur analyse de cette situation alarmante et les quelques mesures cosmétiques concernant une contribution exceptionnelle sur les hauts revenus restent de la poudre aux yeux et l'UNSA n'est pas dupe de ces écrans de fumée. Ils ne concerneront que les 65000 ménages les plus fortunés soit 0,3% des foyers fiscaux...

Votre actu du mois

PSC – Protection Sociale Complémentaire – Vos élus de la CPPS au RDV des attentes des agents

C'est au cours d'une réunion de la Commission Paritaire de Pilotage et de Suivi (CPPS) de l'accord PSC, présidée par le directeur de la DRHMD le 18 octobre, sollicitée par vos élus UNSA/CFDT/FO/Cgc-Cftc que 3 nouvelles mesures ont été prises pour favoriser la baisse des cotisations des enfants et jeunes adultes.

► Un contrat Harmonie appelé « GEMME » et décliné aux niveaux des garanties G1/G2/G3, sera proposé dès le 1^{er} janvier 2025 aux enfants de moins de 18 ans, permettant de ramener les cotisations des enfants à environ 20€ et 25€ par mois pour les niveaux G1 et G2.

► Un contrat Harmonie « YVON » permettra une adhésion pour les jeunes adultes à partir de 15€/mois.

► Une contribution de l'Action Sociale des Armées (ASA) permettra aux agents en situation de monoparentalité de solliciter (sous condition de ressources bien sûr) cette aide de 15€ par mois et par enfant jusqu'à 2 enfants, ramenant là aussi la cotisation des enfants autour de 20€/mois dans l'accord PSC2025.

Ces nouveaux dispositifs sont bien ceux obtenus et à mettre au crédit de vos élus syndicaux représentatifs au sein de la CPPS, par leur travail collaboratif, en « harmonie ;-») sans mauvais jeu de mots. Des améliorations réelles, qui ne se contentent pas de surfer, ni sur le populisme ni sur l'écume des choses.



L'UNSA Défense à la rencontre des agents et des adhérent-es

Bien sûr il y a l'actualité relative à la mise en œuvre de la PSC et les explications de l'UNSA portées partout auprès des personnels soucieux de mieux connaître cet accord, il y aussi le contact auprès de tous les agents, ce contact permanent, ce lien important entre tous, permettent à l'UNSA de porter la voix des agents aux plus près de leurs préoccupations auprès des autorités du ministère. L'UNSA au rendez-vous...

Au SSA Percy



A l'IRBA Brétigny



A Coëtquidan



A Balard



L'UNSA Défense auditionnée par la Commission de la Défense à l'Assemblée Nationale

La session de l'audition par les député-es de la Commission de la Défense et des Forces Armées auprès de l'Assemblée Nationale reste le moment pour l'UNSA Défense d'évoquer et de défendre la condition et les métiers des 65000 personnels civils du MinArm auprès de la représentation nationale.

Ce 24 octobre, vos délégués pour la fédération, Laurent Tintignac et Bruno Normand, ont rappelé dans leur déclaration liminaire la réalité d'un monde dont on ne voit souvent que le kaki en oubliant les civils. Aussi l'UNSA ne fait pas homonymes les mots « discrétion » et « invisibilité ».

Retrouvez cette déclaration sur le site « unsadefense.org ». Il fut question par ailleurs, des violences à caractères sexuels et sexistes, de la situation des catégories C administratives, de la prime de service du SSA, des taux pro rendus inadaptés par les recrutements contractuels, du logement ministériel et de bien d'autres sujets (vidéo à retrouver sur le site de la ComDéf de l'AssNat).



A Rennes



A Metz



Au SSA Bégin



A Clermont-Ferrand

